



DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 10 JUILLET 2025

Envoyé en préfecture le 26/08/2025

Reçu en préfecture le 26/08/2025

Publié le

ID : 053-215300724-20250710-2025_1007_069-DE

S'LO

L'an deux mil vingt-cinq, le dix juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU, Loïc JORRE et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : Annabelle FOUQUET donne pouvoir à Aline LEBRETON, Coralie GÉRAULT donne pouvoir à Aurore BIBRON et Benjamin JENNESSON donne pouvoir à Mickaël DELAHAYE.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Conseillers en exercice : 14

Conseillers présents : 12

Quorum : 8

Date convocation : 04/07/2025

N° délibération : 2025-10.07-069

Objet : Acquisition de matériel de cuisine pour la nouvelle salle polyvalente

Benjamin JENNESSON, conseiller municipal, présente aux membres du conseil des devis pour l'acquisition de matériels de cuisine pour la nouvelle salle polyvalente.

Après avoir pris connaissance de ces devis, le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le devis de la société Groupe Comptoir Bretagne pour un montant de 451,11€ H.T.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 10 JUILLET 2025

Envoyé en préfecture le 26/08/2025

Reçu en préfecture le 26/08/2025

Publié le

ID : 053-215300724-20250710-2025_1007_070-DE

S'LO

L'an deux mil vingt-cinq, le dix juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Annabelle FOUQUET, Coralie GÉRAULT et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU, Benjamin JENNESSON et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON, Loïc JORRÉ ;

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Conseillers en exercice : 14

Conseillers présents : 12

Quorum : 8

Date convocation : 04/07/2025

N° délibération : 2025-10.07-070

Objet : Subvention exceptionnelle COMITE DES FETES

Damien COUILLEAUX, conseiller délégué et Mickaël DELAHAYE, Le Maire, informent le conseil municipal qu'ils ont rencontré l'association du Comité des Fêtes dans le cadre de la fête communale.

Afin de relancer la fête communale, l'association du Comité des Fêtes doit avancer des fonds pour financer la manifestation, et à ce titre, une demande de subvention exceptionnelle est sollicitée par le Comité des Fêtes auprès de la mairie.

Monsieur Le Maire propose d'attribuer une subvention d'un montant de 1 200€ à titre exceptionnelle.

Le conseil municipal valide, à main levée à la majorité avec 3 abstentions, le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 200€ au Comité des Fêtes de Commer.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire

Mickaël DELAHAYE





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 10 JUILLET 2025

Envoyé en préfecture le 26/08/2025

Reçu en préfecture le 26/08/2025

Publié le

ID : 053-215300724-20250710-2025_1007_071-DE

SLOW

L'an deux mil vingt-cinq, le dix juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Annabelle FOUQUET, Coralie GÉRAULT et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU, Benjamin JENNESSON et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON, Loïc JORRÉ ;

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Conseillers en exercice : 14

Conseillers présents : 12

Quorum : 8

Date convocation : 04/07/2025

N° délibération : 2025-10.07-071

Objet : Assainissement – remplacement système télésurveillance station lits plantés de roseaux

La station filtres plantés de roseaux (FPR) est équipée d'un système de télésurveillance qui fonctionne avec le réseau cuivre (ligne RTC). A l'annonce de la fin du réseau cuivre en téléphonie, il est nécessaire de remplacer cet équipement conformément aux conclusions du schéma directeur du réseau d'assainissement réalisé en 2022-2023.

Trois entreprises ont été consultées pour ces travaux :

- Feljas et Masson 6 310€ H.T
- STGS..... 6 530€ H.T
- Jousse 6 550€ H.T

Il est précisé que le système d'automatisme qui gère l'alimentation de la station est devenu obsolète. La société Feljas et Masson propose de programmer cet automatisme sur le nouvel équipement de télégestion et d'héberger les données par leur soin afin d'éviter l'achat d'une nouvelle licence. Cette prestation fait évoluer le devis de la société Felfas et Masson de 6 310€ H.T à 7 940€H.T.

Le conseil municipal valide, à main levée et à l'unanimité, le devis de la société Feljas et Masson pour un montant de 7 9410€ H.T.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU **10 JUILLET 2025**

Envoyé en préfecture le 26/08/2025
Reçu en préfecture le 26/08/2025
Publié le 
ID : 053-215300724-20250710-2025_1007_072-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le dix juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Annabelle FOUQUET, Coralie GÉRAULT et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU, Benjamin JENNESSON et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON, Loïc JORRÉ ;

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Conseillers en exercice : 14
Conseillers présents : 12
Quorum : 8
Date convocation : 04/07/2025

N° délibération : 2025-10.07-072

Objet : Assainissement – achat d'une pompe pour le poste de relèvement

Christelle BEAUDOUIN, adjointe au maire et déléguée à l'assainissement, informe le conseil qu'il est nécessaire de remplacer la pompe actuelle du poste de relèvement qui date de 2007.

Deux entreprises ont été consultées :

- Feljas et Masson..... 4 220€ H.T
- STGS..... 4 893€ H.T

Le conseil municipal valide, à main levée et à l'unanimité, le devis de la société Feljas et Masson pour un montant de 4 8 93€ H.T.

Le secrétaire,
Aline LEBRETON

Le Maire,
Mickaël DELAHAYE





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 10 JUILLET 2025

Envoyé en préfecture le 26/08/2025
Reçu en préfecture le 26/08/2025
Publié le
ID : 053-215300724-20250710-2025_1007_073-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le dix juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Annabelle FOUQUET, Coralie GÉRAULT et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU, Benjamin JENNESSON et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON, Loïc JORRÉ ;

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Conseillers en exercice : 14
Conseillers présents : 12
Quorum : 8
Date convocation : 04/07/2025

N° délibération : 2025-10.07-073

Objet : Assainissement – contrôle des armoires électriques des stations

Christelle BEAUDOUIN, adjointe au maire et déléguée à l'assainissement, informe qu'à la suite du remplacement de la télésurveillance à la station filtres planté de roseaux et de la pompe au poste de relèvement, il convient de procéder à une vérification des armoires électriques des stations par un organisme habilité.

Deux devis sont présentés :

- Sté APAVE..... 240€ H.T
- Sté SOCOTEC..... 305€ H.T

Le conseil municipal valide, à main levée et à l'unanimité, le devis de la société APAVE pour un montant de 240€ H.T.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 10 JUILLET 2025

Envoyé en préfecture le 26/08/2025

Reçu en préfecture le 26/08/2025

Publié le

ID : 053-215300724-20250710-2025_1007_074-DE

SLO

L'an deux mil vingt-cinq, le dix juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Annabelle FOUQUET, Coralie GÉRAULT et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU, Benjamin JENNESSON et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON, Loïc JORRÉ ;

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Conseillers en exercice : 14

Conseillers présents : 12

Quorum : 8

Date convocation : 04/07/2025

N° délibération : 2025-10.07-074

Objet : Cession SALON DE COIFFURE à Madame Cathy CHAMARET

Le Maire, Mickaël DELAHAYE, informe le conseil municipal que le crédit-bail du salon de coiffure arrive à échéance le 8 septembre 2025.

A l'expiration de celui-ci, Madame Cathy CHAMARET a la possibilité d'acquérir le salon de coiffure pour une valeur résiduelle de 7 977€ suivant les conditions fixées dans le crédit-bail initial.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à main levée et à l'unanimité :

- **VALIDE** la cession du salon de coiffure à Madame Cathy CHAMARET pour le montant de la valeur résiduelle de 7 977€ et suivant les conditions fixées dans le crédit-bail initial,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer l'acte authentique et toutes les pièces se rapportant au dossier qui seront établis par Maître Philippe PILLEUX, notaire à Mayenne (53)

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

